NOTE DE SYNTHESE DU CONSEIL COMMUNAL DU 09 NOVEMBRE 2026.

1. -Mise à l'honneur d'un citoyen

Le Collège souhaite mettre à l'honneur le citoyen Timo Hennaut dans le cadre de ses récentes performances sportives en tennis de table. Il est le premier Belge à s'imposer dans la compétition "Stiga Masters" regroupant les meilleurs jeunes pongistes européens âgés de 11 et 12 ans.

---

2. Conseil communal-Conseil communal des enfants : Prestation de serment des Conseillers : installation

Le Collège communal invite le conseil communal à remplacer la moitié du CCE après le départ pour le secondaire des enfants qui étaient en 6ème année primaire lors de l'année scolaire 2025-2026.

Suite aux élections réalisées dans chaque école de l'entité, cinq représentants des élèves de 5ème primaire sont appelés à prêter serment et à être installés dans leur mandat de conseiller.

---

3. Communications-/

---

4. CPAS-Tutelle spéciale d'approbation sur les actes des CPAS - délibération du Conseil de l'action sociale du 12 octobre 2026 arrêtant la modification budgétaire n°2 de l'exercice 2026 : approbation

L'arrêt d'une modification budgétaire par le Conseil de l'action sociale est une décision qui ne peut être mise à exécution avant d'avoir été approuvée par l'autorité de tutelle, en l'occurrence le Conseil communal. Il appartient, dès lors, à ce dernier de vérifier si cette modification budgétaire ne viole pas la loi et ne blesse pas l'intérêt général/communal.

La subvention communale étant inchangée par rapport au budget initial 2026, le Collège communal propose au Conseil communal d'approuver la délibération du Conseil de l'action sociale du 12 octobre 2026 arrêtant la modification budgétaire n°2 de l'exercice 2026.

---

5. Cultes-Fabrique d'Église de La Glanerie - Budget de l'exercice 2027 : approbation

En vertu

-du Code la Démocratie Locale et de la Décentralisation tel que modifié par le Décret du Gouvernement Wallon du 13 mars 2014 concernant les dispositions relatives à la tutelle sur les établissements chargés de la gestion du temporel des cultes reconnus

-de la circulaire du 12 décembre 2014 du Service Public de Wallonie concernant la tutelle sur les actes des établissements chargés de la gestion du temporel des cultes reconnus,

le Conseil exerce sa tutelle d'approbation sur le budget de l'exercice 2027 de la Fabrique d'Eglise de La Glanerie.

L'intervention communale sollicitée est de 14.970,69 €.à l'ordinaire et de 12.683,81 € à l'extraordinaire.

Ce budget, arrêté par le Conseil de fabrique en date du 6 octobre 2026, a été réformé par l'Evêché le 15 octobre 2026.

Le Collège communal propose la réformation dudit budget, tel que réformé par l'Evêché, par le Conseil communal.

---

6. Finances-Vérification de l'encaisse du Directeur financier pour le second trimestre de l'exercice 2026 : prise d'acte

L'article L1124-42 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation charge le Collège communal (ou celui de ses membres qu'il désigne à cette fin) de vérifier l'encaisse du Directeur financier et d'établir un procès-verbal de la vérification qui mentionne ses observations et celles formulées par celui-ci.

En vertu du CDLD, le Collège communal communique au conseil communal le procès-verbal de vérification de l'encaisse du Directeur financier pour le 2ème trimestre de l'exercice 2026.

---

7. Finances-Modification budgétaire n°1 de l'exercice 2026 - Zone de Police du Tournaisis : approbation

Le projet de modification budgétaire n° 1 de l'exercice 2026 de la zone de police du Tournaisis a été approuvé par le collège de police du 1er octobre 2026 et transmise aux membres de l'assemblée en date du 5 octobre 2026.

Il revient au conseil communal d'approuver le projet de modification budgétaire n° 1 de l'exercice 2026 de la zone de police du Tournaisis et de donner mandat à Monsieur le Bourgmestre, en sa qualité de membre du collège de police, pour approuver ladite modification budgétaire lors de la délibération au sein du collège de police.

---

8. Finances-Zone de Police - Affectation du boni du compte 2025 - Modification de la dotation communale 2026 : approbation

Le Collège de police, en sa séance du 1er octobre 2026, a approuvé l'affectation du boni du compte 2025 et a revu ses prévisions budgétaires pour l'exercice 2026. Cette révision entraîne une adaptation de la contribution des communes composant la zone.

Il convient dès lors d'ajuster la dotation communale à la zone de police du Tournaisis inscrite au budget communal à l'exercice 2026.

---

9. Finances-Zone de police - budget 2027 : approbation

Le projet de budget de l'exercice 2027 de la zone de police du Tournaisis a été approuvé par le collège de police du 15 octobre 2026 et transmise aux membres de l'assemblée en date du 16 octobre 2026.

Il revient au conseil communal d'approuver le projet de budget de l'exercice 2027 de la zone de police du Tournaisis et de donner mandat à Monsieur le Bourgmestre, en sa qualité de membre du collège de police, pour approuver ledit budget lors de la délibération au sein du collège de police.

---

10. Finances-Zone de secours - Adaptation de la dotation communale 2026 : décision

Monsieur le Ministre François Desquesnes a adressé aux provinces un courrier relatif à la reprise progressive du financement des zones de secours, en vue d'une reprise complète du financement provincial à l'horizon 2030. Il est demandé aux provinces, pour l'exercice 2026, d'augmenter leur participation financière de 15 % calculée sur base du montant définitif des dotations communales de l'exercice 2025.

Cette augmentation de l'intervention provinciale doit être répercutée à due concurrence par une diminution des dotations communales au profit de la Zone de Secours. Le Collège communal propose au Conseil communal d'approuver la modification de la dotation 2026 pour la zone de secours Wallonie picarde.

---

11. Finances-Zone de secours de Wallonie Picarde - dotation 2027 : décision

La loi du 15/05/2007 relative à la réforme de la Sécurité civile prévoit, en son article 68, que la dotation communale à la zone de secours est inscrite dans les dépenses de chaque budget communal et que cette dotation est fixée chaque année par une délibération du conseil, soit sur la base de l'accord intervenu entre les différents conseils communaux concernés au plus tard le 1er novembre de l'année précédant l'année pour laquelle la dotation est prévue, soit, à défaut d'un tel accord, sur base du montant fixé par le gouverneur de province en tenant compte des critères pour chaque commune.

Le Collège communal propose au Conseil communal de fixer la quote-part communale à la Zone de secours Wallonie Picarde, pour 2027, au montant de 111.236,36 euros et de le porter au budget de l'exercice 2027.

---

12. Finances-Zone de secours de Wallonie Picarde - Plan d'actions annuel 2026-2027 : décision

Le Conseil de zone de secours a approuvé le plan d'actions 2026-2027 en sa séance du 06 octobre 2026. Le Collège communal propose de remettre un avis favorable sur le plan d'actions annuel 2026-2027 de la zone de secours.

---

13. Environnement-Gestion des déchets issus de l'activité usuelle des ménages - approbation du taux de couverture du coût vérité prévisionnel 2027 : décision

Dans le cadre de l'article 11 de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 5 mars 2008 relatif à la gestion des déchets issus de l'activité usuelle des ménages et à la couverture des coûts y afférents, chaque commune de la Région wallonne est tenue de transmettre au Département du sol et des Déchets, avant le 15 novembre de l'année précédant l'exercice d'imposition, les dépenses et les recettes visées aux articles 9 et 10 de l'Arrêté susmentionné.

Le conseil communal est donc appelé à se prononcer formellement sur le taux de couverture du coût-vérité en matière de gestion des déchets ménagers pour 2027.

Celui-ci se calcule en divisant l'ensemble des recettes concernées par l'ensemble des dépenses. Depuis 2012, ce taux doit se situer entre 95% et 110%.

---

14. Taxes / assurances -Taxe sur les déchets ménagers - Exercice 2027 (040/363-03) : approbation

Le Collège communal propose au Conseil communal l'adoption du nouveau règlement de la taxe sur les déchets ménagers pour l'exercice 2027.

---

15. Taxes / assurances -Taxe sur les dancings et megadancings - Exercices 2027 à 2031 (040/365-02) : approbation

Le Collège communal propose au Conseil communal l'adoption du nouveau règlement de la taxe sur les dancings et mégadancings pour les exercices 2027 à 2031.

---

16. Taxes / assurances -Taxe sur les immeubles bâtis inoccupés et/ou délabrés - Exercices 2027 à 2031 (040/367-15) : approbation

Le Collège communal propose au Conseil communal l'adoption du règlement de la taxe sur les immeubles bâtis inoccupés et/ou délabrés pour les exercices 2027 à 2031.

---

17. Taxes / assurances -Taxe sur les secondes résidences - Exercices 2027 à 2031(040/367-13) : approbation

Le Collège communal propose au Conseil communal l'adoption du nouveau règlement de la taxe sur les secondes résidences pour les exercices 2027 à 2031.

---

18. Police-Loi sur l'approche administrative communale - Enquête d'intégrité - Ordonnance de police : approbation

En vertu de l'article 119ter de la nouvelle loi communale, tel que rétabli par l'article 35 de la loi du 15 janvier 2024 susvisée, le conseil communal peut soumettre l'implantation ou l'exploitation d'établissements accessibles au public où se déroulent des activités économiques à une enquête d'intégrité. Une ordonnance de police communale motivée et une analyse de risques préalable sont nécessaires à cet effet.

Au vu de l'analyse des risques réalisée, le Collège communal propose au Conseil communal d'approuver l'ordonnance de police relative à l'approche administrative communale en matière de criminalité déstabilisante en vue de mener des enquêtes d'intégrité dans les activités économiques suivantes : magasins de nuit, magasins de journaux quotidiens, supermarchés et magasins de télécom, de réparation et d'accessoires de téléphones.

---

18. Police-Accord de coopération intercommunale relatif à la mise à disposition d'un fonctionnaire sanctionnateur par la Ville de Tournai à la Commune de Rumes - Convention : décision

Considérant que la Commune de Rumes et la Ville de Tournai font partie de la même zone de police et qu'il serait opportun de centraliser le contentieux en matière de sanctions administratives communales, le Collège communal souhaite recourir aux services d'un agent sanctionnateur communal afin de gérer localement le contentieux des amendes administratives en collaboration avec la zone de police du Tournaisis

Le Collège communal propose au Conseil communal d'approuver l'accord de collaboration intercommunale relatif à la mise à disposition d'un fonctionnaire sanctionnateur par la Ville de Tournai à la Commune de Rumes.

---

20. Patrimoine-Acquisition d'une maison d'habitation sise 51 Chaussée de Douai à Rumes : décision

L'acquisition de l'habitation sise chaussée de Douai à Rumes constituerait un atout pour la Commune de Rumes afin de l'intégrer au masterplan du quartier, lequel permettra d'établir une vision globale des aménagements existants et projetés au niveau de ce pôle de vie communal.

Le Collège communal propose donc au Conseil de marquer son accord de principe sur cette acquisition, au prix de 139.000 €, selon la promesse de vente établie et de charger le Comité d'acquisition du suivi de la présente décision.

---

21. Voirie-Rétrocession de la voirie du Clos des Champs : décision

Le Collège communal a analysé le dossier visant à régulariser la situation juridique et foncière de la voirie existante au sein du site dénommé « Clos des Champs », sis rue Florent à Taintignies, et à organiser sa rétrocession dans le domaine public communal.

Le Collège communal propose au Conseil communal d'approuver la rétrocession de la voirie existante dans le domaine public communal sous réserve du respect des conditions énoncées relatives à la voirie et à ses aménagements ainsi qu'au réseau d'égouttage.

---

22. Logement-Adaptation du bail de location : maison - Rue Royale, 12a à La Glanerie

Attendu que le logement sis 12a, rue Royale à 7611 La Glanerie a été rénové en 2026 et est actuellement libre d'occupation, le Collège propose au Conseil communal de réviser le contrat de bail de location y compris le montant du loyer.

---

23. Intercommunales-IPALLE : Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 17 décembre 2026 : décision

La Commune de Rumes est affiliée à l'intercommunale IPALLE qui tiendra sa prochaine assemblée générale ordinaire le jeudi 17 décembre 2026.

Il convient de se prononcer sur l'ordre du jour de cette assemblée générale.

---

24. Intercommunales-AIEG - Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 16 décembre 2026 : décision

La Commune de Rumes est affiliée à l'intercommunale AIEG qui tiendra sa prochaine assemblée générale ordinaire le 16 décembre 2026.

Il convient de se prononcer sur l'ordre du jour de cette assemblée générale.

---

25. Intercommunales-IMSTAM - Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 16 décembre 2026 : décision

La Commune de Rumes est affiliée à l'intercommunale IMSTAM qui tiendra sa prochaine assemblée générale ordinaire le 16 décembre 2026.

Il convient de se prononcer sur l'ordre du jour de cette assemblée générale.

---

26. Intercommunales-IDETA - Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 17 décembre 2026 : décision

La Commune de Rumes est affiliée à l'intercommunale IDETA qui tiendra sa prochaine assemblée générale ordinaire le 17 décembre 2026.

Il convient ici de se prononcer sur l'ordre du jour de cette assemblée générale.

---

27. Intercommunales-Trans&Wall - Ordre du jour de l'Assemblée générale du 8 décembre 2026 : décision

La Commune de Rumes est affiliée à l'intercommunale Trans&Wall qui tiendra sa prochaine assemblée générale ordinaire le 8 décembre 2026.

Il convient de se prononcer sur l'ordre du jour de cette assemblée générale.

---

28. PCS-Conseil Consultatif Communal des Aînés - Démission d'un membre : décision

Le Conseil communal est invité à accepter la démission d'un membre du Conseil Consultatif Communal des Aînés de son mandat.

---

29. Personnel communal-Ajout de l'annexe 6 au règlement de travail - Procédure en vue de maintenir le contact avec les travailleurs en incapacité de travail et ajout de l'article 55-bis au règlement de travail au point XII. Maladie ou accident : décision

Il est proposé au Conseil communal d'approuver l'annexe 6 au règlement de travail relative à la procédure en vue de maintenir le contact avec les travailleurs en incapacité de travail et l'article 55-bis au règlement de travail au point XII. Maladie ou accident.

---

30. Divers-Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 30 septembre 2026 : approbation

---